



Déclaration liminaire du SNPMEN-FO lors du CSA du 24 juin 2024

Nous rappelons le message intersyndical FO-CGT que nous vous avons envoyé le 12 juin dernier :

Monsieur le secrétaire général,

La situation ouverte par la dissolution de l'Assemblée nationale implique un changement de gouvernement à court terme, sans que personne ne soit en mesure de connaître les orientations du prochain gouvernement.

Il serait anormal que, dans de telles circonstances, soient prises des décisions pouvant fortement impacter les personnels de l'administration centrale.

C'est pourquoi nous demandons, en particulier, que soit interrompu tout processus s'inscrivant dans la mise en œuvre du projet de regroupement en banlieue des agents des sites actuels de Regnault, Dutot, Avenue de France et Vanves et des projets de restructurations concernant notamment la DGRH.

En ce sens, nous demandons également l'annulation de la séance du CSA programmée le 24 juin prochain dont l'unique point à l'ordre du jour porte sur la réorganisation du service de défense et de sécurité et de la direction générale des ressources humaines.

Nous n'avons reçu aucune réponse à ce message commun, alors que pour nombre de collègues, il semblait évident que tout devait s'arrêter.

En matière d'avancement de carrière, alors que les résultats des promotions par liste d'aptitude ou d'inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade supérieur viennent d'être publiées, nous souhaitons vous faire part de la colère et de la déception de nombreux collègues. Nous rappelons nos revendications pour **une ouverture de carrière pour tous les personnels de l'administration centrale avec notamment** :

- Une ouverture des concours pour l'ensemble des catégories,
- Un déblocage des promotions de corps (8 possibilités d'accès au corps des AAE),
- Une augmentation des ratio promus/promouvables pour les passages de grades qui doivent être automatiques dès que l'on atteint le sommet du grade. Rappelons que le recours massif aux contractuels diminue le nombre de fonctionnaires en activité au ministère et mathématiquement le nombre de promotion de grade. La situation des contractuels n'est pour autant pas enviable, la multiplication des contrats courts sans perspective ni titularisation ou CDIisation est une précarisation des emplois que nous dénonçons.

Nous rappelons également notre revendication de retour aux CAP (commissions administratives paritaires) pour la gestion des carrières des agents, cette compétence des CAP ayant été supprimée par la loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Avec la Fédération générale des fonctionnaires FO nous revendiquons le retrait définitif du projet de loi « *pour l'efficacité de la fonction publique* » du ministre Guerini, dont l'objet principal est de faire des économies sur le dos des agents afin de répondre aux volontés du gouvernement actuel de réduire de 40 milliards la dépense publique en deux ans.

Enfin, nous rappelons, avec la Confédération-FO, notre attachement profond aux principes républicains, notre rejet de toute forme de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme et de rejet de l'autre.

Le SNPMEN-FO continuera, à la suite de ces élections, de porter en toute indépendance ses revendications pour les seuls intérêts particuliers et moraux des fonctionnaires et agents publics.